UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

جمهورية القمر المتحدة

وحدة ـ تضامنـ تنمية

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET Projet de Filets Sociaux de Sécurité (PFSS)

Financement Supplémentaire: D5520-KM

Date de l'Avis: 13 Août 2020

1- L'Union des Comores a obtenu un Don initial de l'Association Internationale de Développement d'un montant de DTS 4,2 millions (soit environ 6 Millions de dollars) pour financer le Projet de Filets Sociaux de Sécurité dont la mise en vigueur a eu lieu en juillet 2015.

A la suite du cyclone Kenneth du mois d'avril 2019 et à la demande du Gouvernement Comorien la Banque Mondiale a accordé un financement Additionnel de 18 millions USD pour couvrir le déficit de financement relatif à la mise en œuvre des activités portant sur: (i) des subventions de redressement socioéconomique pour aider les ménages touchés par le cyclone Kenneth; (ii) la réhabilitation/reconstruction de petites infrastructures dans les communautés affectées; et (iii) l'administration et le suivi de ces activités.

Elle a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat portant sur la mission relative à la « Mise en œuvre du SECAP (Suivi évaluation Communautaire et audience publique) dans les communautés bénéficiaires des activités de Fond de relevement socio-économique (ARSE), d'IDB et activités Argent contre Travail (ACT) au niveau des 3 îles

Tâches spécifiques des ORIS (Organisme Indépendant de suivi);

- Participer à une séance de formation organisée par l'UGP avant la mise en œuvre des activités sur terrain, ainsi qu'aux différentes sessions d'ajustement en cas de besoin et;
- Conduire les activités SECAP suivant les descriptions définies dans les Termes de référence, et suivant l'ajustement convenus avec l'UGP après les différentes activités revue/évaluation;
- Participer à des activités de revues et de dissémination organisées par l'UGP

La mission consiste, pour chaque localité, à réaliser environs 03 cycles de SECAP par année pour les trois années d'intervention du projet.

2. L'UGP souhaite faire appel à des organismes (ONG locale) disposant d'une capacité de mobilisation communautaire éprouvée ainsi que des capacités de suivi-évaluation communautaire pour assurer la mise en œuvre du SECAP dans les communautés bénéficiaires des activités de fond

de relèvement et activités argent contre travail dans le cadre de l'exécution de la sous Composante 1.2 Activités en réponses aux catastrophes naturelles, selon les modalités décrites dans les TDR.

L'ORIS affectera pour l'exécution de la mission: Un chef de mission, Un socio organisateur par ZIP, et au moins 02 facilitateurs locaux par localité d'intervention.

Les qualifications minimales requises sont représentées dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que l'ORIS doit présenter les CV datés et signés des personnes proposées.

Poste	Qualifications minimales
Chef de mission	Bac+4 en communication, sociologie et expériences en
	développement local, communication
Socio organisateur	Bac+2 en communication, sociologie, statisticien et ayant expériences en développement local, communication et mobilisation sociale
Facilitateurs locaux	Niveau secondaire (de préférence niveau Terminal), Expériences en développement local, communication et mobilisation sociale, Expérience en facilitation serait un atout

Le PFSS invite donc les ONG intéressées à se faire connaître et soumettre un dossier comprenant: (i) Présentation de l'ONG (organigramme, personnel clé, équipement, ...); (ii) Statut; (iii) Référence de l'ONG: Expérience d'au moins 2 ans en mobilisation Communautaire, Capacité de suivi évaluation Communautaire (iv) Qualification et experience du personnel clé

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDR...) au bureau de la Coordination Nationale/Ngazidja, Moroni-Hamramba (Tel: 353 92 80), ainsi qu'aux bureaux Régionaux de Ndzouani (332 56 78) et Mohéli (Tel: 320 37 40) de 8 heures 30 à 16 heures 30 ou consulter le site web: pfss-comores.org

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les Procédures définies dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016. Le mode de sélection appliqué est le QC (Qualification du Consultant)

4. les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés et adressés au Directeur Régional de l'endroit préféré d'intervention (Ngazidja, Ndzouani ou Mwali) au plus tard le jeudi 27 août 2020 à 15 heures 30 .